

# SAFETY DATA SHEET

(Bad file  
name)

Date d'émission 29-janv.-2015

Date de révision 13-avr.-2020

Version 2.01

## 1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

### Identificateur de produit

Nom du produit Sure Klean® Strippable Masking

### Autres moyens d'identification

Code du produit 20046

### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.  
3741 Greenway Circle  
Lawrence, Kansas 66046

#### Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday 785-865-4200

NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC) 800-535-5053

## 2. Identification des dangers

### Classification

Cancérogénicité	Catégorie 2
-----------------	-------------

### Éléments d'étiquetage

#### VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

#### Avertissement

#### Mentions de danger

Susceptible de provoquer le cancer



Aspect crème

État physique liquide

Odeur Aucun renseignement disponible

#### Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

#### Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

#### Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

### Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

### HNOC (danger non classé autrement)

#### autres informations

20 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

## 3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Water	7732-18-5	60 - 100	*
Titanium dioxide	13463-67-7	3 - 7	*

\* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

## 4. Premiers soins

### PREMIERS SOINS

#### Conseils généraux

Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

#### Contact avec les yeux

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

#### Contact avec la peau

Wash off immediately with plenty of water while removing contaminated clothing and shoes.

#### Inhalation

Déplacer à l'air frais.

#### Ingestion

Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau.

### Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

#### Symptômes

Peut causer une irritation.

### Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

#### Note aux médecins

Traiter en fonction des symptômes.

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Agents extincteurs appropriés

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

### Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

**Précautions environnementales**

**Précautions environnementales** Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

**Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de confinement** Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

## 7. Manutention et stockage

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Conseils sur la manutention sécuritaire** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

**Conditions d'entreposage** Conserver hors de la portée des enfants. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et frais.

**Matières incompatibles** Agents oxydants forts.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Paramètres de contrôle**

**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Titanium dioxide 13463-67-7	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 15 mg/m <sup>3</sup> total dust (vacated) TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> total dust	IDLH: 5000 mg/m <sup>3</sup>

*NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie*

**autres informations** Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures d'ingénierie** Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection des yeux/du visage** Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

**Protection de la peau et du corps** Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

**Protection respiratoire** En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

**Considérations générales sur l'hygiène** Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	liquide	<b>Odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>Aspect</b>	crème	<b>seuil de perception de l'odeur</b>	Aucun renseignement disponible
<b>couleur</b>	blanc		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>
<b>pH</b>	9.9	
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	0 °C / 32 °F	
<b>Boiling point / boiling range</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Point d'éclair</b>	229 °C / 444 °F	ASTM D 3278
<b>taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limites d'inflammabilité supérieure</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>densité de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>densité</b>	1.04	
<b>Solubilité dans l'eau</b>		
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucun renseignement disponible	

## 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Aucune donnée disponible

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

### Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

### Matières incompatibles

Agents oxydants forts.

### Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

## 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

### Informations sur les voies d'exposition probables

<b>Renseignements sur le produit</b>	Peut causer une irritation
<b>Inhalation</b>	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
<b>Contact avec les yeux</b>	Éviter le contact avec les yeux.
<b>Contact avec la peau</b>	Éviter le contact avec la peau.
<b>Ingestion</b>	NE PAS goûter ou ingérer.

**Renseignements sur les composants**

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Water 7732-18-5	> 90 mL/kg ( Rat )		
Titanium dioxide 13463-67-7	> 10000 mg/kg ( Rat )		

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Peut causer une irritation.

**Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

**sensibilisation** Aucun renseignement disponible.

**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun renseignement disponible.

**Cancérogénicité** Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont classées par le CIRC comme cancérogènes pour l'être humain (groupe 1), probablement cancérogènes pour l'être humain (groupe 2A) ou peut-être cancérogènes pour l'être humain (groupe 2B).

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Titanium dioxide 13463-67-7	-	Group 2B	-	X

*CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)*

*Groupe 2B - cancérogène possible pour l'homme*

*OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)*

*X - Présent*

**Toxicité pour la reproduction** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition unique** Aucun renseignement disponible.

**STOT - exposition répétée** Aucun renseignement disponible.

**Effets sur les organes cibles** Poumons, Appareil respiratoire.

**Danger par aspiration** Aucun renseignement disponible.

**Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit**

**Toxicité aiguë inconnue** 20 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

**Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .**

**ETAmél (orale)** 200000 mg/kg mg/l

**12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité****Persistance et dégradabilité**

Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation**

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes                      Aucun renseignement disponible

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes de traitement des déchets

**Élimination des déchets**                      L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

**Emballage contaminé**                      Ne pas réutiliser le contenant.

### 14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT    Not Regulated for all modes of transportation.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Inventaires internationaux

**TSCA**    Est conforme à (aux)

**LIS/LES**    Est conforme à (aux)

#### Légende :

*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)*

*LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada*

#### Règlements fédéraux aux États-Unis

##### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

##### **SARA 311/312 Catégories de dangers**

<b>Danger aigu pour la santé</b>	Non
<b>Danger chronique pour la santé</b>	Non
<b>Risque d'incendie</b>	Non
<b>Risque de décompression soudaine</b>	Non
<b>Danger de réaction</b>	Non

##### **CWA (Loi sur la qualité de l'eau)**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

##### **CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

**États-Unis - Réglementations  
des États****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Titanium dioxide - 13463-67-7	Carcinogen

**Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis**

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Titanium dioxide 13463-67-7	X	X	X

**16. Autres renseignements**

<b>NFPA</b>	Risques pour la santé 1 Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
<b>HMIS</b>	Risques pour la santé 1 Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Regulatory Department  
 Date d'émission 29-janv.-2015  
 Date de révision 13-avr.-2020  
 Note de révision

Aucun renseignement disponible

**Avis de non-responsabilité**

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

**Fin de la fiche signalétique**